

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE
L'EMPLOI, DE LA REFORME DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION
DU PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

11/10/86
DECRET N° 86/013 du 11/01/86
/MTERFPPSDDGFP.DGPCE.
Portant reclassement et nomination de
Monsieur MOUTOU Pierre, Attaché des
Affaires Etrangères de 2° échelon des
cadres de la catégorie A, hiérarchie II
du Personnel diplomatique et consulaire.

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 076/84 du 7.12.84 portant ratification
de l'ordonnance n° 019/84 du 23.8.84 portant modification de
certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général
des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règle-
ment sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 59/23 du 30.01.59 fixant les condi-
tions d'intégration dans les cadres des catégories B, C, D, E
des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le
régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la
hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62
du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 61/143 du 27.6.61 portant le statut
commun des cadres du personnel diplomatique et consulaire ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglementant
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes régle-
mentaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions
de carrière et reclassements notamment en ses articles 1er § 2 ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/DP du 5.7.62
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 80/630 du 27.12.80 portant déblocage
des avancements des agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 84/856 du 8.8.84 portant nomination
du Premier Ministre ;
(/u le décret n° 85/1423 du 7.12.85 portant nomination
des Membres du Gouvernement ;
~~(/u le décret n° 85/1434 du 17.12.85 portant organisation~~
~~des membres du Gouvernement ;~~
(/u le décret n° 85/260 du 5.3.85 déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,
avancements et révisions des situations administratives des
agents de l'Etat ;
(/u la lettre n° 4440/MAEC/SGAE du 20.08.85 du Directeur
Général des Affaires Etrangères transmettant le dossier de l'intéressé

D.G.B.

D.C.F.

.../...

(/u l'arrêté n° 349/MTFPPS.DGTFP.DSP du 16.01.85
Autorisant Monsieur MOUTOU Pierre, Attaché des Affaires Etran-
gères de 1° échelon à suivre un stage de formation en diploma-
tie ;

(/u le rectificatif n° 558/MAEC.SGAEC.DAAF.DP à
l'arrêté n° 3646/MTR.SG.PAAF du 08.05.84, portant promotion au
titre de l'année 1983 de certains fonctionnaires des cadres de
la catégorie A, hiérarchie II et B du Personnel diplomatique
et consulaire en ce qui concerne Messieurs MOUTOU Pierre et
POUKAWA .

DECRETE :

ARTICLE 1er.- En application des dispositions du décret n° 61/143 du
27.06.61 susvisé, Monsieur MOUTOU Pierre, Attaché des Affaires Etran-
gères de 2° échelon, indice 680 des cadres de la catégorie A, hiérar-
chie II du Personnel diplomatique et consulaire en service au Minis-
tère des Affaires Etrangères à Brazzaville, titulaire du certificat
du stage diplomatique délivré par l'Institut des relations Interna-
tionales du Cameroun, est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et
nommé Secrétaire des Affaires Etrangères de 1° échelon, indice 790
ACC = néant.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue
de la solde que de l'ancienneté pour compter du 22.07/85 date effective
de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera
enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le II JANVIER 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de
la Refonte de la Fonction Publique et
de la Prévoyance Sociale,

- Bernard COMBO MATSIONA.-

- Ange Edouard POUNGUI.-

AMPLIATIONS :

- JORPC.....1
- DGFP/DGPCE.....3
- DGPCE.BST.....1
- D.G.B.....3
- D.C.F.....2
- MAESG.....3
- DOSSIER.....3
- INTERESSE.....1
- SGG/BC.....2./-